

TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



La vallée du Nohain par Auguste Muri (1881)

CHÂTELLENIE DE DONZY

MALICORNE (COLMÉRY)



Le hameau de Malicorne (Colméry) a été construit en partie avec les pierres d'un château fort détruit vers 1367 par les Anglais. Il en subsiste quelques vestiges dans la cour du domaine des Tayauts dont :

- un puits (qui se trouvait au centre de la cour du château), où sont encore gravées les armoiries des familles de Viry et de la Rivière - seigneurs de Malicorne ;
- des souterrains, bouchés depuis 1975, qui s'étendent jusqu'au bourg de Colméry ;
- des meurtrières et des pierres de taille, dont certaines sont sculptées, visibles sur certains bâtiments de la cour des Tayauts ;
- les fondations du château, visibles du ciel.

Le nom de Malicorne viendrait de la mauvaise réputation de ses premiers seigneurs, peu accueillants. Mal y corne : "*Pour ton malheur, en vain, là, appelle au son du cor !*".



Suite des seigneurs de Malicorne connus

On n'a pas encore pu identifier les seigneurs de Malicorne avant Marie de la Bussière, issue dans doute de la branche cadette du Vaudoisy de cette famille.

1/ Marie de LA BUSSIÈRE (sans doute fille de Guillaume, sgr du Vaudoisy – voir cette notice -), dame de Malicorne

X **François de FAROU** (+1598), sgr de **Couet** à Menetou-Ratel, et des Reguins (ou Regains, à Ménestreau ?).



Château actuel de Couët (Menetou-Ratel, près Sancerre)



Plaque tombale en l'église de Menetou-Ratel

« Ci-git François de Farou, en son vivant écuyer, seigneur de Coët et des Regains, lequel décéda le premier jour d'octobre 1598. Priez Dieu pour son âme. Lequel délaissa Marie de la Bussière son épouse, et **Edme**, Gabriel, **François**, **Jehan**, et Guy de Farou, ses enfants. Lequel décéda en l'âge de 35 ans. »

D'où :

- **Esme, qui suit**
- Jean, sgr de La Lande X Jeanne de Bourgoing, sœur de Catherine

6/ Esme de FAROU

Sgr de Couët à Menetou-Ratel, de Malicorne et des Reguins

X v. 1620 **Catherine de BOURGOING** (fille de Jacques, sgr de Beuvron, et Antoinette

de Paris, elle-même fille d'Imbert et Catherine de Rochechouart)



D'où :

- François X1 Marie Desprez, X2 Anne Le Muet
- **Marguerite, qui suit**

7/ Marguerite de FAROU, dame de Malicorne

X 1654 **Antoine de VIRY** (1630-1689), eyr (fils de Jean et Jeanne de Nerville), d'où Lazare qui suit

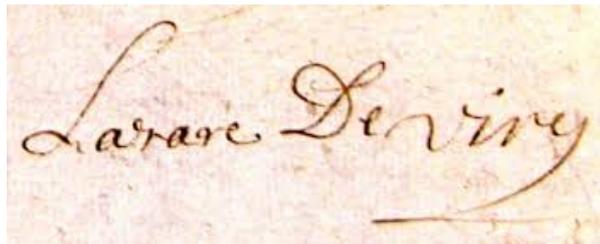


« De sable à une croix ancrée d'argent »

(X1 1652 ?, Catherine de Lanvault (fille de Charles et M. de Chalon) (X2 Loup de Lamoignon, sgr de Grandpré), sp)

8/ Lazare de VIRY (1659-1739 à Colméry)

Eyr, sgr de Malicorne et de Port-Aubry par all.



X¹ 1695 **Marie de ROZEL** (fille d'Antoine, sgr de Mocques, Villardeau et Port-Aubry -

¹ Acte de mariage (Site Cahiers du Val de Bargis) : « Le dix huitiesme jour du mois de juin mil six cens quatre vingtz six furent present en leur personne Lazare de Viry escuier fils de **Anthoine de Viry** escuier sieur de Malicorne y demeurant parroisse de Colmery et de damoiselle **Margueritte de Farou** ses pere et mere de ses dits pere et mere assisté et autorisé pour luy d'une part et damoiselle Reynée **Marie de Rozel** ~~fil~~major d'ans ainsy qu'elle a dit, fille de Anthoine de Rozel escuier sieur de Villardeau (demeurant) au lieu du Port Aubry (autrement à la ditte) parroisse de Saint Agnan de cette ville de Cosne (+ : et de desfuncte damoiselle Eleonore de Bussy ses pere et mere) acompagné de Pierre de La Charnaye (ndlr : Pierre de Cotignon) escuier lieutenant reformé dans le regiment de

voir ces notices - , et Eléonore de Bussy)



D'où :

- **Marguerite, qui suit**
- **Jeanne-Françoise, qui suivra**

X2 Anne de BIGNY (*sans doute issue des Chevenon de Bigny, en Berry*)

9/ Marguerite de VIRY (1700-1752)

X 1732 **Jean Jacques de MULLOT**, sgr de Villenaut et de la Gaillarderie, à Etais (*fils d'Edme et Marie de Vignon*) d'où Lazare, et postérité, qui ne mentionne plus Malicorne...



X2 **René de MULLOT**, sgr de la Poëse, sp.

Gramont dans la compagnie du Revusan demeurant à Cougny cousin issu de germain de ladite damoiselle de Rozel pour elle d'autre part ; lesquels sieur de Viry et dam[oise]lle de Rozel de ladite autorité et l'avis de leurs amis ont promis et promette eux prendre et avoir l'un l'autre par foy et loy de mariage qui s'accomplira sy plaist à Dieuet nostre mere sainte eglise apostolique à ce consent et accorde pour ledit mariage fait et solemnizé (estre et demeurer) par le futur espoux ungs et commungs en tous biens meubles acquets et conquets immeubles qu'ils feront pendant le cours de leur dit mariage et communauté ; pour laquelle com[munau]té acquerir de la part dudit sieur futur les dits sieur de Viry pere et ladite damoiselle de Farou son espouse de luy autorisée à l'effait du present ont promis et se sont obligez de donner (et payer) à leur dit fils en advancement de leur succession future la somme de quatre mille livres tant en meubles que héritages six mois après la bénédiction nuptialle du present mariage pendant lequel temps seront (nantis) au logis dudit sieur de Viry par et au choix du futur après (ladite solemnité) en leur (particullier) auquel cas seront tenus de donner icelle somme de quatre mille livres dont iceux futurs ne pourront donner acquis que en la presence dudit sieur de Villardeau pere (et aussi) icelle somme de quatre mille livres promett encore iceux sieur et damoiselle de Viry d'elle autorisé comme dessus de Viry, ont promis la donner apres son deceds la maison dudit lieu de Malicorne qui se consiste en trois chambre basse, quatre cabinets, grenier dessus, grange et escurie et jardin, le tout en ung enclos renfermé de muraille et de haye vifve avec l'huillerye qui est (attendant) ledit enclos ; »

Malicorne n'est pas davantage mentionné dans la descendance de Jeanne-Françoise de Viry

9bis/ Jeanne-Françoise de VIRY (1698-1743)

X 1734 **Guillaume GERMAIN (1701-1769)**, de Saint-Malo-en-Donzinois, marchand de bois (*fils de Jacques et Edmée Leteur*)

10/ Guillaume GERMAIN

X 1763 à Colméry, **Madeleine TRIDON** (*filie de Jean Pierre, sans doute sgr de Pernay à Nannay – voir cette notice - et Claude Dupont*)



11/ Louis GERMAIN

X 1802 La Celle-sur-Nièvre **Eugénie GILBERT** (X2 Martin Bailly, laboureur à St-Malo-en-Donzinois), d'où post....
